

L'an deux mille vingt-et-un le 27 février à 10 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle de fêtes sur convocation adressée par le Maire, le 24 février 2021, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle, BOISSEAU Marie-Hélène, MANDAVY Pascal, PROUX Dominique, Adjoint ; BORREGA Yann, DENIS Yannick, GRELBIN Suzanne, HENRARD Patrick, LAVERGNE Marie-Claire, RAMSDALE Phillip

Absents excusés : AUTANT Éric (pouvoir à Pierre Bardoulat), LESBARERES Philippe (pouvoir à Nicolle Bourdier), POUTHIER Delphine (pouvoir à Suzanne Grelbin), SANSREFUS Evelyne (pouvoir à Dominique Proux)

La séance a été ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 30 janvier 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ORDRE DU JOUR

1. Aménagement et numérisation du cimetière

L'aménagement est prévu en 3 phases :

- Construction d'un nouveau columbarium au 1^{er} semestre 2021 (Devis validé avec l'entreprise Nouvelle Passe)
- Disparition des zones gravillonnées entre les tombes, engazonnement par l'entreprise Planète Paysage (devis validé)
- Amélioration de l'accessibilité pour les véhicules et les piétons en remplaçant l'herbe par une solution plus carrossable dans les allées périphériques et /ou principales. Exemples : gravier lavé, enrobé, plots PVC enherbés... Un devis a été demandé à l'entreprise EUROVIA. Par ailleurs, le cabinet d'études Agence B a été contacté pour fournir une proposition détaillée. Coût : 870€ HT. Après débat, le conseil est d'accord pour solliciter cette prestation (2 voix contre, 1 abstention, 12 pour).

Le logiciel de numérisation R-CIM a été installé sur les ordinateurs de la mairie par ATD 16. Dominique Vergeron, secrétaire de mairie, ainsi que Suzanne Grelbin et Marie-Hélène Boisseau ont commencé la mise à jour, après avoir suivi une formation.

2. Synthèse CALITOM (MH Boisseau)

Dans un document synthétique remis à chacun, MH Boisseau, déléguée communautaire Calitom présente l'évolution des résultats de l'entreprise de collecte et traitement des déchets pour la Charente. Les recettes sont en forte baisse (-40% de chiffre d'affaires en 2 ans et diminution des subventions), les dépenses risquent d'exploser en raison notamment de l'augmentation de la taxe sur les activités polluantes décidée par l'Etat (de 25€ la tonne

de déchets enfouie en 2020 à 65€ en 2025). En 2021, le déficit de 3,3 millions d'euros prévu sera compensé par les excédents antérieurs et la taxe sur les ordures ménagères devrait augmenter de 2€/habitant. Pour 2022, la hausse pourrait atteindre 10 à 15€/habitant.

3. Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (MH Boisseau)

Les élus se positionnent comme référents dans les différents villages de la commune. Après rencontre avec le propriétaire de la porcherie, le document pourra être finalisé dans les prochains jours ainsi que le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

4. Dispositif de participation citoyenne (MH Boisseau)

Afin de connaître l'avis de la population sur ce dispositif, MH Boisseau a créé un flyer explicatif avec une partie questionnaire. Les habitants ont jusqu'au 28 mars pour se prononcer, soit en déposant le formulaire dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par voie numérique (lien internet ou QR Code). Les flyers seront distribués à partir du 27/02 par les conseillers municipaux.

5. Travaux bâtiments (Dominique Proux)

- L'entreprise LASCoux doit intervenir en mars sur les toits du bûcher et de l'église
- Un remplacement de la chaudière du multiple par une pompe à chaleur est envisagé. Devis de l'entreprise ATC Bernard : 11 060,40€ HT. Un autre devis est demandé à l'entreprise Chabrat de Taponnat.
- Un devis pour le démoussage des toits de la salle des fêtes et de la mairie est attendu

Travaux de voirie (Pascal Mandavy)

Travaux réalisés	Travaux à venir
Broyage des végétaux de la plateforme par l'entreprise Dubois	Tontes et tailles, Réparation de route
Rénovation du chemin au Grand Gaborit par l'entreprise LGTP et l'employé communal	Transformation de la cabine de la place de l'église en « boîte à livres »
	Réflexions sur une modification de la plateforme des containers à verre et sur la création d'un chemin romain (zone inondée par La Ligonne)

Des devis ont été demandés aux entreprises Desvaux, Aupy et Quichaud pour remplacer le tracteur tondeuse.

6. Motion ferroviaire (Pierre Bardoulat)

A l'unanimité, le conseil municipal demande la réouverture rapide du tronçon Saillat-Angoulême fermé à la circulation depuis 2018 sur la ligne Angoulême-Limoges, la mise en place d'horaires adaptés aux besoins des usagers, l'engagement de l'Etat au financement de cette réouverture.

7. Projets d'investissement (Pierre Bardoulat)

L'Etat n'a pas encore attribué les dotations aux communes. Les principaux projets à l'étude par la commission finances concernent :

- L'achat de matériel informatique
- L'aménagement du cimetière
- L'installation d'une pompe à chaleur au multiple
- Des achats de terrains en zone AU
- La création d'une nouvelle réserve incendie
- L'achat d'un tracteur tondeuse

8. Questions diverses

- **Action sociale - fêtes et cérémonies (Nicolle Bourdier)**

La vaccination COVID suit son cours à La Rochefoucauld, laissant toutefois peu de solutions pour les 65-75 ans actuellement.

La commission « fêtes et cérémonies » se réunira prochainement pour proposer une formule de remplacement au traditionnel repas des aînés.

Les élus communautaires se sont réunis pour la présentation du projet artistique des Carmes. Les petites communes pourraient accueillir des spectacles. Philippe Lesbarrères a démissionné de son poste d'administrateur des Carmes.

- **Autres informations (Pierre Bardoulat)**

Au RPI, les effectifs sont de 88 élèves. Les prévisions sont de 82 pour la prochaine rentrée scolaire : 37 à Yvrac et 45 à Marillac. La communauté de communes investira 24 000€ à Marillac et 23 000€ à Yvrac pour la rénovation, l'achat d'équipements, l'éclairage led... Pas d'achat de masques par les collectivités.

Un terrain de 1458 m² à côté du stade est cédé à la commune pour 150€ par la famille Clément.

Le comité de pilotage du PLUi se réunit le 25/03 et le 15/04/2021

Orange tiendra un stand éphémère le 30 mars à la salle des fêtes pour expliquer les avantages du réseau très haut débit et pour commercialiser ses offres. Les rendez-vous seront pris en ligne par les usagers et auront lieu toutes les 30 minutes dans le strict respect des règles sanitaires.

La séance est levée à 12h20.

Prochain conseil municipal : jeudi 1^{er} avril à 19h

Tableau d'émargement du Conseil Municipal

Mr AUTANT Éric ABSENT	Mr BARDOULAT Pierre	Mme BOISSEAU Marie-Hélène	Mr BORREGA Yann	Mme BOURDIER Nicolle
Mr DENIS Yannick ABSENT	Mme GRELBIN Suzanne	Mr HENRARD Patrick	Mme LAVERGNE Marie-Claire	Mr LESBARRERES Philippe ABSENT
Mr MANDAVY Pascal	Mme POUTHIER Delphine ABSENTE	Mme SANSREFUS Evelyne ABSENTE	Mr PROUX Dominique	Mr RAMSDALE Phillip